

# La sociologie implicite du Comité invisible

Juan Sebastian CARBONELL  
CMH<sup>1</sup> (UMR 8097), ENS, EHESS, CNRS  
ISST<sup>2</sup>, Université Panthéon Sorbonne

Les écrits du Comité invisible suscitent depuis leur première parution un intérêt considérable auprès d'un large public d'étudiants, d'intellectuels et de militants<sup>3</sup>. Depuis, plusieurs publications leur ont été consacrées, mettant à jour leurs influences philosophiques et les conséquences politiques qu'elles impliquent (Palheta, 2016 ; Toscano, 2015). Comme l'affirme Ugo Palheta (2016), c'est parce que leurs ouvrages ont connu une large diffusion (60 000 exemplaires vendus pour *L'Insurrection qui vient*, 22 000 exemplaires pour *À nos amis*) et qu'ils contribuent aujourd'hui à la politisation d'une frange de la jeunesse, qu'ils méritent l'attention des sciences sociales. Leurs textes, d'abord proches d'une sorte de théorie d'anticipation (*L'Insurrection qui vient*, 2007), sont devenus ensuite des bilans stratégiques des mouvements sociaux survenus depuis le début de la crise économique (*À nos amis*, 2014 ; *Maintenant*, 2017). Se livrant principalement à une analyse de conjoncture, ils s'appuient également sur une *sociologie implicite du capitalisme contemporain* pour justifier leurs hypothèses stratégiques. Alors même que toute théorie du politique engage une théorie du social, peu a été dit sur les catégories sociales mobilisées par le Comité invisible. Pierre Bourdieu rappelle que les intellectuels, en tant que professionnels du discours et de l'explication, ont la capacité de transformer, voire de masquer,

---

<sup>1</sup> Centre Maurice Halbwachs ; École normale supérieure, Campus Jourdan, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris.

<sup>2</sup> Institut des Sciences sociales du travail ; Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 16 boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine.

<sup>3</sup> Je voudrais remercier Yohann Douet et Ugo Palheta pour les relectures et commentaires faits à cet article.

leur « sociologie spontanée » en un discours ayant les apparences d'une sociologie (Bourdieu, 1984).

Les écrits du Comité invisible se situent entre l'analyse sociologique et l'intervention politique. Des notions telles que production, travail et division du travail, classes sociales ou précarité, sont abordées dans leurs textes, sans expliciter pour autant leurs préalables théoriques. Nous reviendrons dans cet article sur quelques-uns des impensés de la philosophie sociale du Comité invisible et nous verrons notamment comment le silence sur ces préalables scientifiques est solidaire de la volonté de conforter une certaine orientation politique. Pour ce faire, nous discuterons des écrits du Comité invisible à partir d'une large bibliographie de sociologie du travail contemporaine, ainsi qu'à partir de nos propres travaux<sup>4</sup>. Nous verrons que la confrontation des écrits du Comité invisible avec la sociologie du travail nous permettra aussi de mettre à jour certains aspects du travail contemporain allant à l'encontre du sens commun sur l'activité productive.

Nous aborderons ici trois dimensions de la sociologie implicite du Comité invisible. Nous traiterons d'abord de la manière dont celui-ci analyse le travail et la production, et notamment un de leurs principaux présupposés : l'automatisation de la production. Ensuite, nous verrons que ce présupposé s'accompagne du postulat d'une nouvelle morphologie sociale qui met au centre la précarité et la fragmentation des identités sociales. Enfin, nous expliciterons les conséquences politiques de cette sociologie implicite, à savoir la centralité du blocage et la dissolution des sujets politiques.

## **Les transformations du travail selon le Comité invisible**

### *Une nouvelle division du travail*

L'automatisation du processus de production est au centre de la sociologie du travail du Comité invisible. C'est à partir d'elle que ses membres esquissent l'analyse d'une nouvelle division du travail et d'une morphologie des classes sociales contemporaines. Dans *L'Insurrection qui vient*, nous découvrons que l'automatisation aurait réduit à rien la nécessité de travail vivant dans la production de marchandises. Gains de productivité, délocalisations, mécanisation, automatisation, informatisation auraient produit une nouvelle

---

<sup>4</sup> Notamment des données issues d'une thèse en cours sur les conséquences de la crise économique dans l'industrie automobile, à partir d'une enquête de terrain à l'usine PSA-Mulhouse. Voir Carbonell, 2018.

fracture sociale, cette fois-ci non plus entre bourgeois et ouvriers, mais entre emplois qualifiés et déqualifiés.

D'une part, nous trouverions donc des emplois qualifiés. Il ne s'agit pas pour autant d'ouvriers qualifiés ou de son équivalent contemporain que l'on trouve dans l'industrie, le conducteur d'installations ou le conducteur de moyens industriels. Il s'agit d'un *travail qualifié intellectuel* : la recherche, la conception, le contrôle, la coordination et la communication. Tout ce qu'on peut trouver dans le siège social d'une grande entreprise, loin des chaînes de montage ou des ateliers de fabrication. Très peu nombreux et très bien payés, ces salariés dont le travail n'est pas compté en heures de travail mais en objectifs atteints, auraient un rapport fusionnel avec leur métier, ils *sont* leur travail :

Leur travail et eux ne font effectivement qu'une étreinte angoissée. Managers, scientifiques, lobbyistes, chercheurs, programmeurs, développeurs, consultants, ingénieurs ne cessent littéralement *jamais* de travailler. (Comité invisible, 2007 : 32).

D'autre part, nous trouverions des « emplois déqualifiés d'entretien et surveillance » du processus de production, majoritaires. Il s'agirait de travailleurs déqualifiés mais non manuels, car ceux-ci n'interviennent pas dans le processus de production, ils ne font que le surveiller :

L'ensemble des tâches qui n'ont pu être déléguées à l'automation forment une nébuleuse de postes qui, pour n'être occupables par des machines, sont occupables par n'importe quels humains – manutentionnaires, magasiniers, travailleurs à la chaîne, saisonniers, etc. Cette main-d'œuvre flexible, indifférenciée, qui passe d'une tâche à une autre et ne reste jamais longtemps dans une entreprise, ne peut plus s'agréger en une force, n'étant jamais au centre du processus de production mais comme pulvérisée dans une multitude d'interstices, occupée à boucher les trous de ce qui n'a pas été mécanisé. L'intérimaire est la figure de cet ouvrier qui n'en est plus un, qui n'a plus de métier mais des compétences qu'il vend au fil des missions, et dont la disponibilité est encore un travail. (Comité invisible, 2007 : 33)

Enfin, autour de ces deux groupes s'agglutine une majorité de désœuvrés, « utiles à l'écoulement de la production mais guère plus » (Comité invisible, 2007 : 33). Loin de l'armée de réserve industrielle, il s'agit d'individus qui ont été exclus de la production plus ou moins définitivement et qui ne trouveront plus de travail : « De génération en génération, nous sommes de plus en plus nombreux à être surnuméraires, à être "inutiles au monde" – au monde, en tout cas, de l'économie » (Comité invisible, 2017 : 87-88).

C'est ici que l'automatisation entre en jeu dans l'argumentation. La déqualification du travail et la parcellisation des tâches sous le régime taylorien, qui a donné naissance à l'« ouvrier-masse » des années 1970, a fait place à l'automatisation des procès de production et donne naissance aujourd'hui à un prolétariat "bouche-trou". La rationalisation de la production aurait donc réduit le prolétariat à peau de chagrin. Dans *À nos amis*, le Comité invisible pousse cette hypothèse encore plus loin. Ils affirment ainsi que, dans les sites de production, le travail n'est plus avant tout un rapport entre l'homme et la nature, comme l'avait défini d'abord Marx et après lui toute la sociologie du travail d'après-guerre, mais désormais un rapport entre l'homme et la machine :

La raffinerie est le lieu où s'est renversé en premier le rapport entre travail et production. L'ouvrier, ou plutôt l'opérateur, n'y a même pas pour tâche l'entretien et la réparation des machines, qui sont généralement confiés à des intérimaires, mais simplement de déployer une certaine vigilance autour d'un processus de production totalement automatisé. C'est un voyant qui s'allume et qui ne devrait pas. C'est un glou-glou anormal dans la canalisation. C'est une fumée qui s'échappe bizarrement, ou qui n'a pas l'allure qu'il faudrait. L'ouvrier de raffinerie est une sorte de vigile des machines, une figure désœuvrée de concentration nerveuse. Et il en va ainsi, en tendance, de bon nombre des secteurs de l'industrie en Occident désormais. (Comité invisible, 2014 : 91-92)

Est-ce que les ouvriers sont devenus désormais des « surveillants-contrôleurs » ? Pour le Comité invisible, le travail comme activité productive, encadré socialement par la société salariale, aurait donc, par le biais de l'automatisation, de la mécanisation et de l'informatisation de la production, tout simplement cessé d'être. Les ouvriers seraient désormais des opérateurs de maintenance ou des conducteurs d'installation, intervenant de moins en moins directement dans la production, mais seulement en entretenant le flux.

Il y a beaucoup à dire sur la place qu'occupe actuellement la technique dans le travail, notamment dans les « industries de flux » comme la chimie ou le pétrole, dont les raffineries sont l'exemple paradigmatique, où la production ne peut être réduite à une séquence de gestes, mais où la production se réalise en continu. Dans *Au fil du flux* (2017), Gwenaële Rot et François Vatin rappellent que la chimie est érigée en emblème de la modernité dans l'après-guerre et que c'est elle qui fournit plusieurs images du « travail sans travailleurs ». En effet, l'automatisation du flux et la mise en place de ces dispositifs permettant d'agir à distance sur la matière ont eu pour conséquence

la suppression de la plupart des métiers de manœuvres dans le secteur. C'est le cas dans toutes les configurations productives où tout ce qui est répétitif a été intégré dans des programmes, tels que la chimie ou le nucléaire : « L'ordinaire du travail, affirment-ils, c'est [...] attendre que quelque chose se passe ou, dit autrement, surveiller qu'il ne se passe rien » (Rot & Vatin, 2017 : 24). C'est la naissance du travail de surveillance-contrôle.

Pourtant, si l'on s'intéresse au travail concret des opérateurs dans les industries de flux, le travail est loin de s'être dissous dans la seule surveillance. Il faut ici nous attarder précisément sur la nature du travail effectué. Le travail est distribué entre deux métiers, tableautistes et rondiers. Installé dans une salle de contrôle, le tableautiste « surveille sur son écran la zone de responsabilité pour laquelle il est le seul habilité à modifier les paramètres de fonctionnement, c'est-à-dire les normes dictées à l'ordinateur » (Rot & Vatin, 2017 : 26). En fonction des observations, il procède à des interventions à distance sur son ordinateur ou en faisant intervenir les rondiers. Ces derniers accomplissent un travail plus ou moins physique. Leur travail se décline en trois modalités : des rondes régulières, des contrôles à la demande des tableautistes et la préparation des installations pour la maintenance. Il faut noter que les rondiers font des vérifications qui permettent de détecter des pannes ou des dysfonctionnements que les systèmes de contrôle informatique ne peuvent pas relever :

L'enjeu du maintien d'un contrôle in situ est, en effet, l'imparfaite fiabilité des informations transmises par les automatismes dont disposent les opérateurs en salle. [...] Sans saisie directe sur les installations par l'opérateur humain, les décisions de conduite peuvent donc reposer sur des données fausses. (Rot & Vatin, 2017 : 32).

Le travail de rondier est corporel et mobilise les sens des opérateurs (sentir l'odeur des gaz, toucher ou frapper des tuyaux, etc.). Rot et Vatin concluent que les opérateurs cherchent expressément à rétablir un contact avec la matière pour compenser cette mise à distance de la matière par la gestion informationnelle des flux.

Dans une autre étude sur le travail dans les raffineries, Fanny Girin rappelle également que « le contact avec les installations et le pétrole est au cœur du travail des exploitants postés dans la raffinerie » (Girin, 2017 : 201). Alors que les analyses sur les industries de flux ont eu tendance à séparer la conduite des installations de leur entretien, elle affirme que le travail de réparation des installations et de maintenance, effectué par des sous-traitants et organisé par des agents de maintenance, est permanent en raison de

l'instabilité des installations. C'est parce qu'il n'y a pas de situation normale, et que rien ne se passe comme prévu, que le travail ne peut être réduit à la seule surveillance. Enfin, lors des phases de démarrage ou d'arrêt des installations, les opérateurs sont conduits à « une maîtrise plus directe de la machinerie » (Rot & Vatin, 2017 : 43), donc à sortir du simple rôle de surveillance et de contrôle. Ainsi, la description d'un travail allant de la « simple modification des paramètres de conduite » à l'« arrêt d'urgence » (Rot & Vatin, 2017 : 48) fait qu'il est difficile de conclure que l'ouvrier dans les industries de flux serait devenu une simple « figure désœuvrée ».

### *Les limites de l'automatisation*

Une analyse du travail mettant au centre le désœuvrement des ouvriers suscite une autre série de critiques à partir de la littérature scientifique sur les transformations et les permanences du travail liées à l'automatisation du travail. Comme nous l'avons dit, l'automatisation d'une partie croissante des activités de production est une réalité. Pourtant, toute une série de travaux insistent plutôt sur les limites de l'étendue du phénomène. Michel Gollac et Serge Volkoff rappellent, par exemple, que, dans les années 1990, seulement 28 % des ouvriers affirmaient que l'essentiel de leur travail consistait en la surveillance de machines ou d'installations. En 1993, le nombre d'ouvriers qui manipulent des machines-outils à commande numérique n'étaient que de 700 000 ou 800 000, tandis que les ouvriers manuels étaient encore 2,5 millions, et les salariés de services directs à la personne plus d'un million (depuis, ce dernier chiffre doit clairement largement être revu à la hausse ; Gollac & Volkoff, 1996). Ces chiffres datent du milieu des années 1990, mais ils remettent fortement en cause la thèse d'une automatisation de la production aussi aboutie.

Lorsqu'introduction de robots dans la production il y a, ceux-ci ne libèrent pas toujours les individus du travail, et cela ne transforme pas non plus les ouvriers en simples surveillants de machine. La plupart des travaux sur l'introduction de nouvelles machines dans l'industrie montre que la robotisation des flux de production a souvent pour effet de contraindre encore plus les ouvriers, puisque les machines les soumettent à leur rythme. C'est le cas dans la logistique étudiée par David Gaborieau, qui montre qu'en « libérant » les mains, l'automatisation du travail permet en réalité que le cycle d'accomplissement de tâches soit plus court, en faisant que les ouvriers se concentrent davantage sur les « gestes productifs » (Gaborieau, 2012 & 2017). C'est le cas également aujourd'hui dans l'industrie automobile. L'atelier montage de l'usine PSA-Mulhouse a connu une réorganisation

importante entre 2015 et 2017 avec l'introduction d'une nouvelle méthode de travail appelée *full-kitting*, accompagnée de nouveaux robots filoguidés sans conducteurs (appelés *automated guided vehicles*) dont le but est de livrer les pièces sur les postes de montage. Ces robots remplacent une partie du travail des caristes, des ouvriers de l'espace préparation et des ouvriers monteurs. Le principe du *full-kitting* peut se résumer à livrer sur la ligne de montage les bonnes pièces sur le bon véhicule au bon moment. Dans cette configuration productive, les ouvriers n'ont plus besoin de se déplacer pour aller s'approvisionner en pièces et n'ont plus besoin de faire attention à monter la bonne pièce sur le bon véhicule.

Une des conséquences de l'introduction de cette méthode de travail est l'intensification du travail, liée à la suppression des déplacements des monteurs autour du poste et à la concentration des ouvriers sur les gestes de montage<sup>5</sup>. Les conséquences sur l'emploi de ces réorganisations ne sont pas non plus négligeables, puisque les effectifs du site ont baissé de 7 370 en janvier 2014 à 6 172 en janvier 2017. Or, si l'on s'intéresse à la structure de la main-d'œuvre à l'usine, on constate que les ouvriers de production continuent d'être une masse considérable. Ainsi, en 2016 on compte à PSA-Mulhouse 2 504 « agents professionnels de fabrication », 1 453 « ouvriers professionnels de production » et 1 090 « ouvriers professionnels de maintenance », soit un total de 5 047 ouvriers sur le site<sup>6</sup>. Nous sommes donc loin d'une configuration productive qui favorise la mise à distance du travail manuel du « vigile des machines ».

Les conséquences pourraient être différentes dans les métiers dits « de service ». Le travail de Sophie Bernard (2012 & 2014) sur l'introduction des caisses automatiques dans les supermarchés dans le but de faciliter l'écoulement des marchandises est évocateur quant aux conséquences d'une telle modification du processus de travail. Dans le sens commun des clients, les caisses automatiques impliquent moins de travail pour les caissières, celles-ci auraient été « libérées » du travail manuel. En effet, on les voit travailler moins, alors que l'auteure les décrit « toujours en action » (Bernard, 2014). Il y a surtout eu une transformation de la nature du travail, en dégradant symboliquement celui-ci, et non pas une diminution de la charge de travail. La mise en place des caisses automatiques renforce la disponibilité des caissières

---

<sup>5</sup> Avant la réorganisation de la production au montage de l'usine PSA-Mulhouse, la vitesse de ligne était de 1 min 04 par voiture, tandis qu'après elle est montée jusqu'à 57 secondes par voiture.

<sup>6</sup> Source : Bilan social de l'année 2016.

à l'égard des clients, tout en invisibilisant le travail manuel : lorsque la transaction est un échec, c'est-à-dire lorsque les clients sont incapables de se servir correctement des caisses automatiques, les caissières doivent guider les clients ou tout simplement faire leur « travail » à leur place. Ceci renforce également la relation asymétrique inscrite dans la relation de services, puisque « les clients attendent des caissières une disponibilité immédiate au moindre blocage de la caisse » (Bernard, 2014). Certes, comme elle l'affirme, la disparition des guichetiers dans le métro ou à La Poste pose la question du remplacement des individus par les machines, mais aussi la déshumanisation des espaces collectifs et la mobilisation des clients dans le travail. Toutefois, si l'automatisation du travail s'est largement développée dans l'industrie, le facteur humain marque une limite à l'automatisation des métiers des services.

En somme, on peut conclure, à l'instar de Michel Gollac et Serge Volkoff, à une « persistance du travail ouvrier » : « L'automation n'a donc supprimé ni le travail ouvrier ni les spécificités de ce travail : le travail "manuel" subsiste » (Gollac & Volkoff, 2013 : 41). Si le travail à la chaîne proprement dit ne concerne que 11 % des ouvriers en 2005 – toutefois, il faut mentionner qu'il s'agit du même taux qu'en 1978 –, pour 22 % des ouvriers dans leur ensemble, leur rythme de travail est imposé par le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce. De plus, loin de disparaître, certains aspects de la condition ouvrière (notamment les conditions de travail) ont tendance à s'étendre aux métiers de service.

En ce sens, une autre limite de l'automatisation du travail tient à la nature du processus lui-même. L'automatisation du travail ne conduit pas toujours à son intellectualisation, mais bien souvent à sa parcellisation. Les descriptions du travail dans les *call center* (Calderón, 2006 ; Woodcock, 2016) vont dans le sens d'une taylorisation du tertiaire, ce qui pousse certains à les considérer comme « les usines du futur » (Calderón, 2006). Des dispositifs techniques exercent un contrôle sur le rythme d'exécution des téléopérateurs, ce qui à son tour induit une rationalisation de l'échange verbal entre les téléopérateurs et les clients. Dans un exemple classique de séparation de la conception et de l'exécution, les travailleurs des centres d'appel doivent s'en tenir à un script. Rien ou presque n'est dit aux travailleurs sur la façon dont les scripts sont développés :

La rationalisation doit permettre au salarié de diriger la discussion et de contrôler sa durée. Du point de vue de la gestion, l'objectif est de faire en sorte que le salarié réponde à un maximum d'appels, en un minimum de temps, et tout cela dans le respect des contenus prescrits de l'échange. (Calderón, 2006)



Une autre forme d'aliénation est vécue par les salariés dans ces nouveaux établissements du tertiaire. Dans le centre d'appels étudié par Jamie Woodcock (2016), le but de l'entreprise est de convaincre les clients d'acheter des assurances, une marchandise immatérielle. Tandis que le travail industriel a à faire avec des corps et des muscles, ici on a affaire avec l'esprit, le langage, la créativité, l'inventivité, comme principaux outils de la productivité.

Sans nier les transformations du travail et de la société salariale, il est difficile de constater empiriquement une nouvelle division du travail entre emplois qualifiés intellectuels et les emplois déqualifiés de maintenance. Peut-être les nouvelles fractures sociales sont-elles à chercher, non pas au niveau de la division du travail, mais au niveau du statut des travailleurs au XXI<sup>e</sup> siècle ?

## **Les enjeux de la fin des statuts**

### *Nouvelles fractures sociales*

Dans *Maintenant* (2017), le Comité invisible ne s'attarde pas tant sur l'automatisation du travail que sur les transformations du statut du travail. Cette fois-ci, la nouvelle division du travail entre travail qualifié intellectuel et déqualifié manuel laisse place à une dissolution des classes dans un processus général de « fragmentation du monde ».

L'idée est que là où le vieux monde promettait une unification de la planète, le nouveau monde n'offrirait, depuis quelques années, qu'un « processus de fragmentation » de l'ensemble de la société. On assisterait à la fin des unités, des syndicats, de la République, ou encore du Moi : « C'est en tous domaines que le monde se fragmente, en tous domaines que l'unité est devenue problématique. Il n'y a plus d'unité dans la "société", de nos jours, que dans la "science" » (Comité invisible, 2017 : 19). Et là où Marx annonçait l'avènement du prolétariat comme candidat à l'universalité en raison même de la décomposition de l'ordre ancien et de la marchandisation du monde, le Comité invisible profite de cette « fragmentation du monde » pour faire un nouvel adieu au prolétariat :

Le salariat explose en toutes sortes de niches, d'exceptions, de conditions dérogoires. L'idée de « précaire » occulte opportunément qu'il n'y a tout simplement plus d'expérience commune du travail, même précaire. Si bien qu'il ne peut plus y avoir d'expérience commune de son arrêt, et que le vieux mythe de la grève générale est à ranger au rayon des accessoires inutiles. (Comité invisible, 2017 : 19-20)

Cette fragmentation, disent-ils, ne serait pas à rejeter mais à embrasser, comme un donné, un fait d'où il faudrait partir, puisqu'elle permettrait de réaliser le communisme en organisant le lien entre les restes du vieux monde. Dans ce processus de fragmentation, toutes les tentatives d'accéder à une quelconque universalité ne seraient qu'une manière de gérer l'ancien ordre qui se décompose. Le Comité invisible fait de la « fragmentation du monde » une des pierres angulaires de son argumentation, et en premier lieu celle du salariat, à travers la multiplication de ses statuts particuliers. Le salariat serait assailli sur tous les fronts par une armée de travailleurs au statut précaire, rendant impossible toute expérience commune du travail :

Nous assistons à une passation de règne au sein de l'économie. À la majestueuse figure du Travailleur succède celle, rachitique, du Crevard – car pour que l'argent et le contrôle puissent s'infiltrer partout, il faut que l'argent partout manque. (Comité invisible, 2017 : 92)

L'exclusion d'une partie croissante de la population du salariat et la multiplication de statuts atypiques auraient favorisé la transformation de l'individu en capital, dont les meilleurs représentants sont les conducteurs d'Uber, ou les livreurs de Deliveroo : « Chacun devient une entreprise guidée par un constant souci d'auto-valorisation, par un impératif vital d'auto-promotion » (Comité invisible, 2017 : 95).

*La « précarité » est-elle un phénomène nouveau ?*

La division des producteurs en une multitude de statuts n'a pourtant rien d'un phénomène nouveau. Elle a existé sous diverses formes depuis longue date et on pourrait même dire qu'elle est fonctionnelle aux dynamiques du capitalisme, où l'on a toujours trouvé une séparation entre temporaires et permanents sous diverses formes.

Lorsqu'il est créé en 1972, le but du statut de travailleur intérimaire est d'abord d'assurer des remplacements exceptionnels dans une entreprise. Mais très vite ce statut va devenir, d'une part, entre les mains des employeurs, un mode normal de gestion de la main-d'œuvre (Faure-Guichard & Fournier, 2001), tandis que, d'autre part, dans les mains de jeunes entrant sur le marché du travail, un mode normal de vente de leur force de travail (Pialoux, 1979). Ce statut, conjugué aux transformations du marché du travail, a eu des effets durables pour la conflictualité du travail. La description que font Stéphane Beaud et Michel Pialoux d'un conflit à l'usine Peugeot de Sochaux dans les années 1980, où il est normal que *les intérimaires ne font pas grève*, pourrait presque conforter l'analyse du Comité invisible : « Non grévistes, les

intérimaires ne sont pourtant pas perçus comme des “briseurs de grève”, on leur accorde bien volontiers des “circonstances atténuantes” » (Beaud & Pialoux, 1993 : 498).

Mais si on s’intéresse à l’histoire du statut de l’emploi, on remarque que l’exigence de flexibilité de l’emploi remonte à beaucoup plus loin. L’historienne Anne-Sophie Beau montre, à partir d’une étude sur les employées du Grand Bazar de Lyon, que la précarité est la norme du secteur jusqu’en 1936 (Beau, 2004). Dans les rayons du Grand Bazar, des « titulaires » côtoient des « auxiliaires », dont la rémunération est journalière. Cela est dû au fait que jusqu’à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aucune loi ne protège les salariés du secteur et donc que les contrats à la journée peuvent être rompus du jour au lendemain sans indemnité. Beau affirme ensuite que la précarité des contrats ne finit pas lors de la mise en place de régulations qui contraignent l’autorité des patrons en 1936. Ces derniers ont alors élaboré des stratégies de contournement du droit du travail. On peut voir à partir de cet exemple que les années 1970-1980 ne constituent donc que l’institutionnalisation de la précarité de l’emploi et non pas son début.

Il est possible de remonter plus loin dans le temps pour trouver des formes semblables de division de la main-d’œuvre. Au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le travail du fer était encore au cœur du travail dans certains villages, forges et exploitations agricoles fonctionnaient ensemble (Noiriel, 2005 [2001] : 247 sq). Cela instaurait une division entre ouvriers « externes », nombreux, souvent paysans, employés seulement l’hiver aux tâches les plus simples, et ouvriers « internes », minoritaires, forgerons, puddleurs, lamineurs, etc., ayant un métier, employés tout au long de l’année. Dans le cas du travail du fer au XIX<sup>e</sup> siècle, pour faire face au monopole du savoir-faire des ouvriers à métier, à une période où la rareté de la main-d’œuvre donnait un avantage aux ouvriers, les maîtres des forges, au lieu de briser l’autonomie des ouvriers grâce à la mécanisation du travail, développent tout un système social de protection patronale pour les fidéliser.

Si l’on remonte encore plus loin, nous remarquons, à l’instar de Claude Didry (2016), qu’il y a une hétérogénéité fondamentale des ouvriers dès la Révolution française. Celle-ci met en place un cadre juridique en faveur du « louage d’ouvrage », sous influence de mouvements ouvriers. Le louage d’ouvrage fait d’un ouvrier un « entrepreneur d’ouvrages » lorsqu’il engage d’autres ouvriers (souvent de sa propre famille) pour participer à la réalisation de son ouvrage. Ceci invite à sortir d’une vision qui ne voit qu’une dichotomie entre patrons et ouvriers à l’aube de la première République : « La Révolution française ne livre donc pas simplement les travailleurs à une exploitation

donnée par les lois naturelles d'un marché qui les réduirait à la misère » (Didry, 2016 : 19). La fabrique comporte alors une structure bipolaire. D'un côté, le marchand ou négociant-fabriqueur, propriétaire des machines et des matières premières fait fabriquer des marchandises. De l'autre, on trouve un ensemble d'acteurs « ouvriers » qui entrent en relation à l'initiative non pas du marchand-fabriqueur, mais d'un chef d'atelier « entrepreneur d'ouvrages ». Celui-ci reçoit les matières premières du marchand-fabriqueur et fait travailler des ouvriers chez lui ou chez le fabriqueur (Didry, 2016 : 26-27). Cette configuration productive oppose donc le « monde ouvrier », dans un sens large, aux marchands, autour du prix de l'ouvrage et non pas du travail.

Des formes d'« exploitation spéciale » (l'expression est de Michel Verret) ont donc toujours existé : « Forme moderne d'une dualité consultable depuis toujours sans doute : la classe ouvrière, inégalement exploitée, se scinde sur la ligne de la surexploitation » (Verret, 1999 : 133). Jeunes, femmes, paysans et immigrés, etc., ont été intégrés aux classes laborieuses sous différents statuts comme autant de couches d'un vaste ensemble. Ainsi, si Robert Castel décrit, dans *Les Métamorphoses de la question sociale*, un mouvement d'unification symbolique du salariat populaire allant des années 1930 jusque dans les années 1970, il affirme pourtant que « l'unité de la classe ouvrière n'a [...] jamais été réalisée » (Castel, 1995 : 573). Enfin, la portée même de la précarité contemporaine est à nuancer. Comme le montre aussi Claude Didry, s'il y a une montée des contrats précaires (CDD, intérim et contrats aidés) à partir des années 1980 – jusqu'à représenter 11,8 % de la population active en 2000 –, le CDI reste une forme d'emploi largement majoritaire. La précarité demeure plutôt une étape dans l'entrée dans la vie active :

On voit ainsi se dessiner un parcours nouveau pour les générations arrivant dans la vie active après les années 1980, dans lequel l'emploi en contrats atypiques représente une première étape avant l'accès à l'emploi en CDI ou à une position d'indépendant. (Didry, 2016 : 167).

Le CDI demeure donc « une réalité pour la majeure partie de la population active et un objectif pour les plus jeunes » (*ibid.* : 172).

Si l'apparition de nouveaux statuts tels que l'autoentrepreneuriat fait penser à une disparition du salariat, la « fragmentation du monde », et au premier chef du salariat, est à nuancer. Nous verrons maintenant quelle stratégie politique est confortée par la sociologie implicite du capitalisme contemporain du Comité invisible.

## **Couper le nœud gordien du monde**

La nouvelle division du travail et la nouvelle stratification sociale que nous avons décrites *supra* ont une double conséquence politique pour le Comité invisible. Premièrement, tout porte à croire que, en accord avec d'autres discours sur la fin des classes sociales, la grève aurait perdu son caractère subversif, au profit d'autres options stratégiques, comme le blocage. Deuxièmement, ce discours implique la dissolution des anciens sujets politiques collectifs, laissant la place à un sujet politique individuel et anonyme.

C'est dans *À nos amis* que le Comité invisible remet le plus en cause la centralité du travail et de la production :

Les marxistes peuvent se rhabiller : le processus de valorisation de la marchandise, de l'extraction à la pompe, coïncide avec le processus de circulation, qui lui-même coïncide avec le processus de production, qui dépend d'ailleurs en temps réel des fluctuations finales de la théorie du marché. [...] Dans un monde où l'organisation de la production est décentralisée, circulante et largement automatisée, où chaque machine n'est plus qu'un maillon dans un système intégré de machines qui la subsume, où ce système-monde de machines, de machines qui produisent des machines, tend à s'unifier cybernétiquement, chaque flux particulier est un moment de la reproduction d'ensemble de la société du capital. Il n'y a pas plus de « sphère de la reproduction », de la force de travail ou des rapports sociaux, qui serait distincte de la « sphère de la production ». (Comité invisible, 2014 : 92)

On voit qu'ici le Comité invisible fait sienne l'analyse qui s'est développée dans les années 1980 pour rendre compte de la transformation des appareils productifs. Celle-ci décrit l'éclatement de la production, qui prendrait dorénavant une forme réticulaire, entraînant la transformation de la « fabrique » en un « site »<sup>7</sup>. Dans cette analyse, la « sphère de la circulation » n'est même plus une sphère, elle est le monde lui-même. Pour eux, s'attaquer à cette circulation, c'est donc s'attaquer au système. Pour le dire autrement : le monde, ce « système-monde de machines », est un nœud gordien, et il s'agit de trouver l'épée pour le couper. Dans une sorte de fétichisme de la barricade, le Comité invisible résume cette stratégie dans ce slogan qu'ils s'approprient : « Le pouvoir est logistique. Bloquons tout ! ». Si le monde est un réseau de téléphones portables, de points d'accès à Internet, d'autoroutes, de chemins de fer et d'oléoducs, il suffit donc juste d'un geste pour que tout s'arrête. Dans

---

<sup>7</sup> Cette analyse, d'origine italienne, a eu peu d'héritiers en France. Pour un exemple français, voir Gaudemar dir., 1980.

cette configuration, le nombre n'est plus un avantage, ni même un objectif, comme on peut le lire dans *L'Insurrection qui vient* : « À dix mille, on peut faire vaciller la plus grande puissance économique mondiale » (Comité invisible, 2007 : 47).

Cette analyse est solidaire de l'« adieu au prolétariat » décrit *supra* et a des conséquences politiques décisives : la grève générale serait désormais devenue un « accessoire inutile ». S'il n'y a plus de travailleurs (car ceux-ci seraient devenus des surveillants de machines), il n'y a plus d'arrêt du travail possible. Pour le Comité invisible, l'abandon de la perspective de la grève générale au profit d'autres stratégies est même de l'ordre de l'« évidence » : « Le printemps français de 2016 aura établi cette évidence : l'émeute, le blocage et l'occupation forment la grammaire politique élémentaire de l'époque » (Comité invisible, 2017 : 31).

Cet abandon de la centralité du travail et de la grève pose plusieurs problèmes à la sociologie des conflits au travail. Si nous nous penchons sur les statistiques de la conflictualité du travail en France, nous constatons tout d'abord que la conflictualité au travail ne diminue pas, mais, au contraire, qu'elle tend à augmenter dans la période 1995-2008 (Bérout *et al.*, 2008). Au-delà des pics de mobilisation en 1995 et 2003, nous découvrons qu'entre 2002 et 2004, 30 % des entreprises déclarent avoir connu au moins une forme de conflit, contre 21 % entre 1996 et 1998. Ensuite, s'il y a une légère baisse du nombre de conflits de plus de deux jours dans les entreprises, il y a une augmentation sensible du nombre de grèves de moins de deux jours et d'autres formes de conflictualité moins ouvertes et plus difficiles à appréhender par des observateurs extérieurs, telles que la grève perlée ou le ralentissement de la production, ou encore la grève du zèle. Enfin, toutes choses égales par ailleurs, les conflits au travail sont plus récurrents lorsque des syndicats sont présents dans une entreprise, et, tout particulièrement, lorsque des délégués syndicaux sont présents (Bérout *et al.*, 2008).

Qu'en est-il de la grève générale à proprement parler ? En vingt ans il y a eu cinq mouvements interprofessionnels d'ampleur nationale : en 1995, contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale et des régimes spéciaux ; en 2003, contre les réformes du gouvernement Raffarin ; en 2006, contre le Contrat Première Embauche ; en 2010 contre la réforme des retraites du gouvernement Fillon ; enfin, en 2016, contre la loi El Khomri autour de la hiérarchie des normes dans la négociation d'accords d'entreprise. La composition de chacun de ces mouvements a été différente, avec une plus ou moins grande participation du secteur public ou du secteur privé, avec une plus ou moins grande participation de la jeunesse scolarisée, et une plus ou moins

grande place de la grève dans les modalités de contestation. Mais, comme le rappelle Sophie Bérout, « à l'occasion de chacun de ces mouvements interprofessionnels, la question du déclenchement effectif d'une grève reconductible dans différents secteurs d'activité, susceptible de bloquer l'activité économique du pays, est posée par certaines organisations (comme FO par exemple, ou Solidaires) comme une nécessité et leur sert à disqualifier la conduite du mouvement par d'autres organisations (notamment par la CGT) ou par une intersyndicale » (Bérout, 2014). En un certain sens, au lieu de reléguer la grève générale au musée des antiquités à côté du rouet et de la hache de bronze, elle continue à être considérée par les secteurs les plus combatifs comme un enjeu politique central à chaque mouvement interprofessionnel.

Sphères de la production, de la circulation et de la reproduction ne feraient qu'un. Dans ce monde de flux tendus, de juste-à-temps, d'« usines mobiles » et d'identités fragmentées, le blocage serait la « grammaire élémentaire » de l'action politique. On l'aura compris, le sujet de cette action politique doit être à l'image de son créateur :

Si le sujet de la grève était la classe ouvrière, celui du blocage est parfaitement quelconque. C'est n'importe qui, n'importe qui qui décide de bloquer – et prend ainsi parti contre la présente organisation du monde. (Comité invisible, 2014 : 93)

Il y a un déplacement de la question des classes sociales, des groupes ou des « multitudes » vers celle d'un sujet anonyme interchangeable. Ainsi, pour eux, les émeutes des banlieues de 2005 ne sont pas le fait de secteurs sociaux qui subissent le cumul de la segmentation du marché du travail, du chômage et du racisme, mais de ces nouveaux sujets. La qualification « de banlieue » ne serait venue que rétrospectivement, et de la main de l'État, pour qualifier cet épisode (Comité invisible, 2007 : 103).

Cette dissolution des sujets n'apparaît pas aux yeux du Comité invisible comme un obstacle à l'action politique, elle ne fait qu'en modifier les enjeux. En inversant les termes de l'équation, ce n'est pas le « peuple » qui est à l'origine de l'insurrection, mais l'insurrection qui est à l'origine du « peuple » :

Ce ne sont pas les bas-fonds, ni la classe ouvrière, ni la petite-bourgeoisie, ni les multitudes qui se révoltent. [...] Il n'y a pas de nouveau sujet révolutionnaire dont l'émergence aurait échappé, jusque-là, aux observateurs. Si l'on dit alors que « le peuple » est dans la rue, ce n'est pas un peuple qui aurait existé préalablement, c'est au contraire celui qui préalablement manquait. Ce n'est pas « le peuple » qui produit le soulèvement, c'est le soulèvement qui produit son peuple, en suscitant l'expérience et l'intelligence communes, le tissu humain et le langage de la vie réel qui avaient disparu. (Comité invisible, 2014 : 43)

Toute la sociologie spontanée du Comité invisible est pensée pour aboutir à cette conclusion : ce ne sont plus les groupes qui font l'histoire, mais des individus déterminés, armés des moyens techniques nécessaires. C'est dans le cadre d'une lutte symbolique de délégitimation des acteurs collectifs, et au premier lieu du sujet ouvrier, ancien candidat à l'universalité, qu'est formulée cette interchangeabilité des acteurs du changement. En quelque sorte, c'est pour pouvoir exister, donc pour pouvoir exister politiquement, que le Comité invisible dissout les sujets sociaux dans l'anonymat et l'interchangeabilité.

On peut s'accorder ici avec le Comité invisible sur la volonté de rompre avec ce que Pierre Bourdieu appelle l'« illusion intellectualiste » des groupes sociaux, celle qui consiste à considérer la « classe théorique » comme une « classe réelle » (Bourdieu, 2001 : 293), et sur l'idée que le monde social peut être dit et construit de différentes façons (il y a autant de façons de dire et faire le « peuple » que d'intérêts politiques). Par un procédé rhétorique semblable à celui qui a permis aux partis communistes de l'après-guerre de dire qu'il y a une équivalence entre la « classe ouvrière » (industrielle) et le parti, il s'agit alors d'essayer de *faire exister* un nouveau « sujet » mouvant, hétérogène et éphémère, dont la forme exemplaire est le « cortège de tête » des manifestations contre la loi El Khomri, ou ce que les médias appellent le « black bloc ». À ce sujet, le Comité invisible écrit :

Ce qui s'est passé là [dans le black bloc] comme naturellement, c'est qu'un certain nombre de déserteurs ont créé un espace politique où composer leur hétérogénéité, un espace certes éphémère, certes insuffisamment organisé, mais rejoignable et, le temps d'un printemps, *réellement existant*. (Comité invisible, 2017 : 30)

Il n'y aurait pas, selon le Comité invisible, de substrat matériel qui mettrait en commun des individus, mais quelque chose comme un « substrat éthique » qui pousserait à s'organiser :

Le [Parti imaginaire]<sup>8</sup> désigne donc en premier lieu l'infrastructure matérielle et idéale, le tissu éthique et politique, permettant d'accroître les capacités d'auto-organisation de ceux et celles qui désertent et qui ne sauraient compter éternellement sur le pillage et la « débrouille » pour survivre sans se soumettre à nouveau au joug du Capital, autrement dit sans s'obliger au travail salarié » (Palheta, 2016).

<sup>8</sup> Nom par lequel ils désignent leur mouvement.



À ce sujet, il convient de rappeler que la politique est par excellence le lieu où l'efficacité symbolique est capable de produire des groupes où, par exemple, « n'importe quel énoncé prédicatif ayant la "classe ouvrière" pour sujet dissimule un énoncé existentiel (*il y a une classe ouvrière*) » (Bourdieu, 2001 : 321). Il en est de même avec les textes du Comité invisible, dont les énoncés n'ont pas des sujet collectifs (les ouvriers, les femmes, les Français, les immigrés, le peuple, etc.), où ce n'est pas l'existence d'un groupe qui est en jeu, mais plutôt (en atteste aussi le refus des porte-paroles) la dissolution des sujets collectifs. Cependant, les positions sociales objectives rendent plus probable le rassemblement d'individus proches socialement, que ce soit spatialement, au niveau des conditions matérielles d'existence, ou au niveau des conditions de travail. Bourdieu rappelle ainsi que l'efficacité politique a des limites et que l'imposition de catégories pour penser et dire le monde social se heurtent aux divisions réelles de celui-ci (Bourdieu, 2001 : 197-198). C'est-à-dire que l'action proprement politique du Comité invisible qui consiste à privilégier certains aspects du réel et à en ignorer d'autres est vouée à l'échec si elle ne s'appuie pas sur les divisions réelles entre les agents et les conditions matérielles qui les constituent.

## **Conclusion**

Il faut donc nuancer les transformations du travail selon le Comité invisible après les processus de modernisation des années 1970-1980 : le travail de surveillance-contrôle sans aucune intervention dans le processus de production est loin d'être la réalité vécue par la majorité des travailleurs, de même que la robotisation de la production, lorsqu'elle a eu lieu, a redistribué le travail concret au lieu de le supprimer. Ensuite, nous avons vu que la dynamique de division de la main-d'œuvre en une multitude de statuts différents n'est pas un phénomène nouveau. Elle a existé de longue date et a constitué un enjeu pour le mouvement ouvrier à chaque étape de son histoire. Enfin, les conclusions politiques de cette nouvelle morphologie sociale consistant en un déplacement de la centralité du travail et des sujets collectifs vers un sujet anonyme interchangeable correspondent à la volonté de justifier l'intervention du Comité invisible dans le champ politique. Malgré ces limites, les textes du Comité invisible ont le mérite de vouloir renouer avec une tradition littéraire qui se veut scientifique et qui est en même temps orientée vers l'efficacité politique.

Dégager la sociologie implicite du Comité invisible et la manière dont celle-ci justifie une stratégie politique n'empêche pas que nous insistions sur les transformations du travail à l'œuvre depuis la crise économique de 2008.

La décomposition des grandes concentrations industrielles et l'affaiblissement des collectifs de travail ont eu un effet bien réel sur les capacités de mobilisation du mouvement ouvrier. Il faut donc que la sociologie prête attention aux nouvelles formes d'expression du mécontentement ouvrier, même lorsque celles-ci se manifestent de manière silencieuse ou détournée. Enfin, la crise économique met à l'épreuve la condition ouvrière depuis une dizaine d'années. La multiplication d'« accords de compétitivité » dans l'industrie depuis 2012, à l'image de celui de PSA, en est un exemple : y sont négociées des concessions de la part des salariés (salaires, primes, temps de travail, etc.) en échange d'une garantie de l'emploi. La restructuration du système productif français est une réalité qu'il faut prendre en compte lorsqu'il s'agit d'étudier les possibilités du renouveau des conflits au travail et de mobilisation des groupes subalternes.

### Références bibliographiques

- BEAU Anne-Sophie, 2004. *Un siècle d'emplois précaires. Patron·ne·s et salarié·e·s dans le grand commerce (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Payot.
- BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, 1993. « Permanents et temporaires », in P. BOURDIEU (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Éd. du Seuil, p. 493-512.
- BERNARD Sophie, 2012. *Travail et automatisation des services : la fin des caissières ?*, Octarès, Toulouse.
- , 2014. « Le travail de l'interaction. Caissières et clients face à l'automatisation des caisses », *Sociétés contemporaines*, 94 (2), p. 93-119.
- BÉROUD Sophie, 2014. « Les transformations des conflits du travail en France », *Idées économiques et sociales*, 178 (4), p. 7-12.
- BÉROUD Sophie, DENIS Jean-Michel, GIRAUD Baptiste, DESAGE Guillaume, CARLIER Alexandre, PÉLISSE Jérôme, 2008. « Une nouvelle donne ? Regain et transformation des conflits au travail », in Th. Amossé, C. Bloch-London & L. Wolff (dir.), *Les Relations sociales en entreprise. Un portrait à partir des enquêtes « Relations professionnelles et négociations d'entreprise »*, Paris, La Découverte, p. 223-255.
- BOURDIEU Pierre, 1984. *Homo academicus*, Paris, Les Éd. de Minuit.
- , 2001. *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éd. du Seuil.
- CALDERÓN José Angel, 2006. « Le travail face à la restructuration productive : le cas d'un centre d'appels », *Formation emploi* [En ligne], 96, p. 11-24. Mis en ligne le 14/12/2009 (consulté le 22/02/2018). URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/2509>

- CARBONELL Juan Sebastian, 2018. « “Dix minutes, c’est rien”. L’introduction d’un dispositif de rallongement à Peugeot-Mulhouse », *La Nouvelle Revue du Travail* [En ligne], 12. Mis en ligne le 01/05/2018 (consulté le 10/07/2018). URL : <http://journals.openedition.org/nrt/3597> ; DOI : 10.4000/nrt.3597
- CASTEL Robert, 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard (Folio. Essais 349).
- COMITÉ INVISIBLE, 2007. *L’Insurrection qui vient*, Paris, La Fabrique Éditions.
- , 2014. *À nos amis*, Paris, La Fabrique Éditions.
- , 2017. *Maintenant*, Paris, La Fabrique Éditions.
- DIDRY Claude, 2016. *L’Institution du travail. Droit et salariat dans l’histoire*, Paris, La Dispute.
- FAURE-GUICHARD Catherine, FOURNIER Pierre, 2001, « L’intérim, creuset de main-d’œuvre permanente ? », *Genèses*, 42, p. 26-46.
- GABORIEAU David, 2012. « “Le nez dans le micro”. Répercussions du travail sous commande vocale dans les entrepôts de la grande distribution alimentaire », *La Nouvelle Revue du Travail* [En ligne], 1. Mis en ligne le 10/12/2012 (consulté le 11/09/2017). URL : <http://journals.openedition.org/nrt/240> ; DOI : 10.4000/nrt.240
- , 2017. « Quand l’ouvrier devient robot. Représentations et pratiques ouvrières face aux stigmates de la déqualification », *L’Homme & la Société*, 205 (3), p. 245-268.
- GAUDEMAR (DE) Jean-Paul (dir.), 1980. *Usines et ouvriers. Figures du nouvel ordre productif*, Paris, Maspero.
- GIRIN Fanny, 2017. *La « Sécurité » en fuite. La construction du contrôle à partir des relations entre groupes dans une raffinerie*, Thèse de doctorat, sous la dir. de P. Fournier, Université d’Aix-Marseille.
- GOLLAC Michel, VOLKOFF Serge, 1996. « *Citius, altius, fortius*. L’intensification du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 114, p. 54-67.
- , 2013 [2<sup>e</sup> éd.]. *Les Conditions de travail*, Paris, La Découverte (Repères. Maspero 301).
- NOIRIEL Gérard, 2005 [2001]. *État, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard (Folio histoire 137).
- PALHETA Ugo, 2016. « L’insurrection qui revient. Les influences visibles du comité invisible », *La revue du crieur*, 4, p. 58-73.
- PIALOUX Michel, 1979. « Jeunes sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, p. 19-47.
- ROT Gwenaële, VATIN François, 2017. *Au fil du flux. Le travail de surveillance-contrôle dans les industries chimique et nucléaire*, Paris, Presse des mines.

TOSCANO Alberto, 2015. « À propos de *À nos amis* du Comité Invisible », *Revue Période* [En ligne]. Mis en ligne le 02/03/2015 (consulté le 22/02/2018).

URL : <http://revueperiode.net/bruler-habiter-penser-a-propos-de-a-nos-amis-du-comite-invisible/>

VERRET Michel (avec la collab. de Paul Nuges), 1999. *Le Travail ouvrier*, Paris, L'Harmattan.

WOODCOCK Jamie, 2016, *Working the Phones. Control and Resistance in Call Centres*, London, Pluto Press.

### **Copyright**

En contrepartie de la publication dans *L'Homme & la Société* d'une contribution, quelle qu'elle soit, l'auteur cède à la revue, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et tous supports, en l'état, adaptée ou traduite, sous forme de livre ou sur internet. Cependant, à condition qu'il demande l'accord préalable à l'Association pour la recherche de synthèse en sciences humaines (ARSSH), l'auteur peut publier sa contribution dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue, à la condition de citer *L'Homme & la Société* comme première publication.



# L'HOMME & LA SOCIÉTÉ

REVUE INTERNATIONALE DE RECHERCHES  
& DE SYNTHÈSES EN SCIENCES SOCIALES

## Sexualités minoritaires

### Expériences subjectives, communautés érotiques et politiques de reconnaissance

L'organisation sociale des sexualités minoritaires est travaillée depuis maintenant plusieurs décennies par deux processus conjoints et complémentaires. Politiques de l'égalité d'abord : contre l'hétéronormativité conjugale et reproductive, l'époque contemporaine est le théâtre d'une multiplication des revendications à la déstigmatisation, la dépathologisation, la décriminalisation, et la normalisation sociale de pratiques sexuelles diverses. Politiques de l'identité ensuite : ces revendications s'accompagnent d'une transformation des différentes communautés sexuelles elles-mêmes, que ce soit sous la forme d'*innovations* relatives (la communauté « asexuelle » – ou « ace » –, la communauté « polyamoureuse », etc.), ou de *reconfigurations* conceptuelles et identitaires.

Dans ce contexte, le dossier « Sexualités minoritaires » entend étudier, sur la base de sept contributions, pour l'essentiel issues d'enquêtes de terrain où l'observation – parfois participante – tient une place importante, les transformations symboliques, politiques et physiques des sexualités minoritaires. Ces transformations sont saisies au point d'articulation de trois ensembles de phénomènes : celui de l'expérience subjective d'une sexualité minoritaire, celui de la formation et de la circulation des catégories sexuelles, et celui des formes de lutte et stratégies de résistance.

Ce numéro de *L'Homme & la Société* témoigne du dynamisme des recherches menées en France sur les sexualités, dynamisme qui contraste avec le trop peu de légitimité académique dont elles souffrent encore. Il permet aussi d'esquisser les zones laissées dans l'ombre par ces recherches, mais aussi les enjeux politiques liés aux sexualités.

**Couverture** : Brassäi (dit), Halasz Gyula (1899-1984), *Bal homosexuel au « Magic City »* (1931), Collection particulière © ESTATE BRASSÄI - RMN / **Graphisme** : Hugo Marchais

ISSN : 0018-4306  
ISBN : 978-2-343-17545-4  
38 €



Maison des  
Sciences de  
l'Homme  
PARIS-SACLAY

